

## Commune de SAINT GUILHEM LE DESERT

Date de la convocation 17/07/2020

Séance du 23 Juillet 2020.

Membres en exercice : 11

Présents : 8

Votants : 11

Pour : 11 Contre : 0

Abstention : 0

L'An Deux Mille Vingt le Vingt Trois Juillet à 18h30 heures  
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la  
présidence de Mr Robert SIEGEL, Maire,

Présents : SIEGEL R, MORESMAU JP, BRUNEL -MINAZZO D, HOMBERT B,  
THEULE JC, GILHET B, VEDEL P, STEHLE C,

Absents excusés : KROGSDALH A procuration à SIEGEL R, QUEVEREUX V  
procuration à BRUNEL MINAZZO D, NICAISE V procuration à GILHET B,

**Objet : Désignation du délégué communal au sein du Syndicat Mixte « Hérault Energie »**

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal du fait de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte Hérault Energie (délibération du 25/02/2008), il convient de désigner un représentant qui sera amené à siéger au sein des assemblées générales du syndicat Mixte Hérault Energie, conformément à l'article 7 des statuts du syndicat Mixte.

Monsieur le Maire ajoute que ceux-ci sont choisis parmi les membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal entendu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré

Nomme Monsieur Mathieu QUEVEREUX délégué au Syndicat Hérault Energie.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Fait & délibéré à Saint-Guilhem, Jour, Mois, An que dessus.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture  
Le

PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT

28 JUL. 2020

D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.

Le Maire,  
SIEGEL R.



MORESMAU JP.

BRUNEL MINAZZO D.

HOMBERT B.

THEULE JC.

GILHET B.

VEDEL P.

NICAISE V.

P6

KROGSDALH A.

STEHLE C.

QUEVEREUX M.